



Pension compensatoire aidez moi

Par **audessa13**, le **03/05/2016 à 18:29**

bonjour , mon ex et moi nous sommes passés en non conciliation le 9/12/2014 question
voiture c réglé
question pension alimentaire enfant c réglé
question logement principal c réglé
question droit de garde enfant c réglé

Ma question est que mon ex m'as proposé une pension compensatoire de 15000 e sur 8 ans .
J'ai refusée demandant 15000 sur 5 ans
Depuis le mois de Decembre 2015 plus de nouvelle il n'as pas signer le projet et nous
sommes en mai 2016.
Que dois-je faire pour acclerer les choses sachant que nous avons chacun notre avocat .
Merci de votre aide

Par **anais75**, le **26/05/2016 à 19:15**

Contactez votre avocat à nouveau, c'est à lui de régler cette question.

Bien à vous